

Original : anglais

GESTION DE LA CAPACITÉ ET IMPACT DES DCP SUR LES ÉCOSYSTÈMES MARINS

John Hampton, Gerry Leape, Amanda Nickson, Victor Restrepo, Josu Santiago, David Agnew, Justin Amande, Richard Banks, Maurice Brownjohn, Emmanuel Chassot, Ray Clarke, Tim Davies, David Die, Daniel Gaertner, Grantly Galland, Dave Gershman, Michel Goujon, Martin Hall, Miguel Herrera, Kim Holland, Dave Itano, Taro Kawamoto, Brian Kumasi, Alexandra Maufroy, Gala Moreno, Hilario Murua, Jefferson Murua, Graham Pilling, Kurt Schaefer, Joe Scutt Phillips, Marc Taquet¹

RÉSUMÉ

Les auteurs ont participé au Symposium scientifique mondial sur les DCP, tenu du 20 au 23 mars 2017 à Santa Monica en Californie, sans être rattachés à une quelconque organisation. Le présent document fait partie des nombreux documents issus du Symposium et ne représente pas une discussion exhaustive tenue sur cette question mais inclut certains points convenus par les participants. Les participants ont reconnu que l'impact des DCP et la gestion des DCP ne peuvent pas être envisagés de façon totalement indépendante des stratégies de pêche, des questions liées à la capacité de pêche, à la structure de l'écosystème ou à la gestion de tous les autres engins de pêche dans les pêcheries de thonidés tropicaux. Aucun de ces points ne peut, de façon isolée, résoudre les défis de gestion associés à l'utilisation des DCP. L'efficacité de chaque point dépendra des niveaux de mise en œuvre et d'application et doit être associée aux processus entrepris au sein des ORGP. Les participants ont souligné le besoin d'harmoniser, de standardiser et de disposer des données et de développer des termes et définitions standardisés pour soutenir une interprétation cohérente de l'objectif visé par les mesures de gestion et de conservation dans tous les bassins océaniques. Les participants ont noté que les « meilleures pratiques » n'étaient pas forcément les « plus fonctionnelles » et qu'elles devront être évaluées afin de déterminer les pratiques les plus appropriées à appliquer dans un environnement de gestion particulier ou une zone géographique donnée. Finalement, les participants ont souligné le besoin d'une étroite collaboration constante entre les scientifiques, les gestionnaires et l'industrie en vue de trouver des solutions novatrices au sein et parmi toutes les ORGP. Les points présentés ici ne sont pas énumérés par ordre de priorité. Les priorités et solutions pourraient dépendre des régions.

Introduction

La contribution des DCP à l'effort de pêche effectif global dans les pêcheries de thonidés tropicaux est une combinaison du nombre de DCP déployés par chaque navire, du nombre de senneurs déployant et pêchant sous DCP et du nombre de navires de support gérant les DCP sur place (chargés de les déployer ou de les récupérer). Au cours de ces dernières décennies, le nombre de ces trois composantes de la capacité des DCP a augmenté, donnant lieu à une situation où des dizaines de milliers de nouveaux DCP sont déployés chaque année dans les eaux tropicales du monde entier. Nous soulevons, ci-après, certains points convenus lors du Symposium scientifique mondial sur les DCP¹ faisant état de l'impact des DCP sur les écosystèmes marins. Nous nous intéressons notamment à trois questions principales : les informations clés, les approches avérées et prometteuses pour atténuer l'impact et les lacunes dans nos connaissances scientifiques sur cette question.

Informations clés

Les DCP augmentent l'efficacité des senneurs et sont désormais déployés dans tous les endroits où les senneurs ciblent des thonidés tropicaux. Cependant, plusieurs indicateurs montrent que le niveau actuel de pêche sous DCP et de déploiement des DCP pourrait avoir un impact négatif sur les stocks de thonidés, en contribuant de façon disproportionnée à la ponction de thonidés mineurs et d'autres espèces non-ciblées. Les impacts plus larges des DCP sur les écosystèmes marins ne sont pas aussi bien appréhendés d'un point de vue scientifique mais ils impliquent, généralement, d'éventuels changements négatifs survenant dans l'environnement pélagique, associés au déploiement, à l'utilisation et à la perte des DCP, ainsi que dans l'environnement sensible des zones côtières et du plateau continental, associés à leur

¹ Pour obtenir plus d'informations sur le Symposium scientifique mondial sur les DCP ou sur le présent document, veuillez contacter Grantly Galland (ggalland@pewtrusts.org).

échouage. Des études récentes suggèrent que près de 10% des DCP déployés dans l'Océan Atlantique et l'Océan Indien interagissent avec les écosystèmes côtiers. L'impact de l'utilisation des DCP sur l'environnement pélagique nécessite des recherches approfondies. L'échange permanent de DCP entre les diverses opérations de pêche (par l'échange, la vente ou le vol des DCP) ne nous permet pas de connaître avec exactitude le nombre de DCP dans l'eau ni leur durée de vie et de déterminer à qui attribuer la responsabilité d'atténuer et de gérer les impacts des DCP sur l'écosystème marin.

Approches avérées et prometteuses pour atténuer l'impact

La plupart des impacts connus des DCP sur l'environnement sont dus au grand nombre de DCP dans l'eau et à leur perte ou abandon éventuels. Par conséquent, des mesures de gestion qui limitent le nombre de DCP déployés, réduisent la probabilité de perte ou d'abandon et encouragent leur récupération atténueront leur impact sur l'environnement pélagique, côtier et du fond marin. Si le nombre de navires est maintenu constant, limiter directement le nombre de DCP qui peuvent être déployés chaque année pourrait être une approche prometteuse pour résoudre certaines questions liées à leur utilisation. Il est, toutefois, généralement admis que l'instauration d'une limite au déploiement des DCP par navire (et non par bassin océanique) ne saurait être efficace sans une limite à l'expansion du nombre de navires dans la pêcherie (nombre de senneurs et de navires de support). Afin de déterminer le nombre approprié de DCP dans l'eau et/ou de mettre en place des limites au déploiement, il est nécessaire de pouvoir valider le nombre de DCP déployés par chaque navire. Le suivi électronique du déploiement des DCP, à la fois par les senneurs et les navires de support, le suivi des DCP dans l'océan et leur sort après échouage sont des composantes importantes de la gestion des DCP.

En l'absence de définition largement reconnue de « DCP biodégradable », des mesures encourageant ou exigeant l'utilisation, de la part des opérations à la senne, de DCP ayant un risque minimum de contribuer au problème mondial de la pollution marine est une approche prometteuse pour prévenir les interactions entre cet engin de pêche et les écosystèmes marins sensibles. L'utilisation de DCP non-emmêlants devrait aussi réduire la prise accidentelle d'espèces marines par les DCP perdus ou abandonnés, bien qu'il n'existe pas actuellement de définition largement reconnue de « DCP non-emmêlant ».

La plupart des flottilles de senneurs sont désormais tenues d'élaborer des programmes de gestion des DCP mais les efforts de récupération n'y sont pas souvent inclus. Les programmes de gestion des DCP devraient inclure des dispositions réalistes pour la récupération des DCP, à même de réduire la perte totale des DCP ou la présence de DCP dans des habitats sensibles. Les programmes de suivi et de récupération des DCP sont des approches prometteuses pour prévenir l'échouage dans certaines régions. Ces programmes pourraient impliquer un partenariat entre les opérations halieutiques et les groupes locaux par le biais duquel les données de suivi par GPS seraient transmises aux groupes locaux qui pourraient intercepter les DCP avant qu'ils ne pénètrent dans des zones sensibles. Les navires de support pourraient jouer un rôle similaire dans la récupération ou l'interception des DCP. Le succès de ces efforts de suivi et de récupération requiert que chaque DCP soit équipé d'une bouée GPS active, qui ne devrait jamais être désactivée lorsqu'elle se trouve en mer et qui devrait maintenir, à tout moment, une fréquence de déclaration minimum (déterminée par les exigences scientifiques). Les données générales de suivi des DCP pourraient également permettre d'identifier les régions où l'échouage est le plus susceptible de se produire, à l'effet d'établir de nouveaux programmes de récupérations dans ces éventuelles zones sensibles.

La conception de FAD automoteurs, contrôlés à distance, pourrait être envisagée afin d'éviter la perte des DCP et leur présence dans des habitats sensibles. Cette nouvelle technologie est actuellement aux premiers stades d'élaboration mais pourrait s'avérer une approche prometteuse.

Toutes ces approches avérées et prometteuses visant à réduire l'impact des DCP sur les écosystèmes marins devraient être étudiées et développées dans le cadre d'objectifs de gestion précis pour que les scientifiques et les gestionnaires sachent exactement comment examiner leur efficacité.

Lacunes dans nos connaissances scientifiques actuelles

La plupart de nos connaissances actuelles sur les impacts des DCP sur les écosystèmes marins concernent l'échouage des DCP sur l'environnement des zones côtières et du plateau continental. Elles sont plus limitées en ce qui concerne l'impact sur l'environnement pélagique. Plusieurs études ont tenté de

déterminer si la perturbation de l'habitat due aux DCP pourrait avoir un impact négatif sur les populations de thonidés tropicaux et d'autres poissons pélagiques mais aucun consensus ne se dégage clairement de leurs conclusions. De nouvelles recherches devraient être conduites sur cette question et sur les impacts écologiques des DCP sur l'environnement pélagique en général afin de comprendre l'effet des DCP sur cet écosystème.

Les scientifiques sont confrontés à la difficulté d'obtenir des données fiables et cohérentes sur l'utilisation et le déploiement des DCP. Bien que les opérations de pêche à la senne collectent souvent ce type d'informations à leurs propres fins ou aux fins de soumission aux autorités nationales, une grande partie de ces données ne sont pas transmises à l'ORGP dont relèvent leurs activités. Une révision des exigences en matière de données relatives aux DCP devrait être nécessaire au sein des ORGP pour commencer à aborder ce problème.

La gestion de la capacité des DCP et la contribution des DCP à l'effort de pêche effectif global dans les pêcheries de thonidés tropicaux nécessitera certaines clarifications sur la question de la propriété des DCP. En plus de développer un ensemble commun de définitions nécessaires pour gérer les DCP dans les multiples bassins océaniques, les ORGP devront déterminer à qui appartient le DCP et qui est donc responsable de tout impact sur l'écosystème marin. La propriété du DCP pourrait être attribuée à l'opération à l'origine du déploiement, à l'opération qui a le plus récemment pêché autour du DCP, à l'opération qui a le plus récemment fixé une bouée de suivi par GPS ou à toute autre partie prenante. Cette clarification aidera les ORGP en matière d'application dès que des mesures de gestion auront été mises en œuvre pour les DCP.